

PARENTS ET ACCOMPAGNANTS

Après 18h00

- ✓ Attestation **TEMPORAIRE**
papier ou numérique
+ pièce d'identité

Motif : « Activité professionnelle,
enseignement et formation »

OU

- ✓ Attestation **PERMANENTE**
remplie par le parent avec
nom + adresse + cachet de
l'établissement
+ pièce d'identité

